

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière adoptera à une séance subséquente le règlement 358-2024 sur les quotes-parts 2025.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 17 octobre 2024.

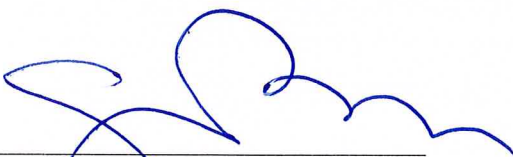


Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 17 octobre 2024 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 octobre 2024.

Signé : 
Stéphane Bergeron
Directeur général et greffier-trésorier